

ZOOM SUR LES RÉGIONS



Direction Régionale de l'Oriental (DRO)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



33 498

DUM
souscrites



3,1 MMDH

Recettes
budgétaires



2 MMDH

Recettes
TVA

VOYAGEURS 2022



1,73 MILLION
1,76 MILLION

Passagers
à l'entrée
Passagers
à la sortie



17,7 MDH
Droits et taxes
perçus



7,65 MDH
Contre-valeur
des devises
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



23,3 MDH
Droits et taxes compromis
(contrôle immédiat)



267 MDH
Droits et taxes
compromis (contrôle
de la valeur)



16,3 MDH
Droits et taxes
compromis
(contrôle a
posteriori)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE



1,1 tonne de résine
de cannabis saisie



7,6 MDH
Marchandises
de contrebande
saisies

RESSOURCES HUMAINES



613
Agents



77 %
Agents de brigade



15 %
Femmes



18 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

Les recettes de la DRO ont enregistré une évolution de +11% par rapport à l'année écoulée, soit 3,12 MMDH.

Cette augmentation est portée principalement par une progression de 23,6% des recettes de la TVA et de 5,8% des droits d'importation. Tandis que les recettes liées à la TIC ont connu une régression de 10,3%.

Lutte contre la fraude commerciale

Le redressement de la valeur a permis la perception de 266,9 MDH de droits et taxes au niveau du contrôle immédiat, en plus de 23,25 MDH hors contrôle de la valeur.

Pour ce qui est du contrôle a posteriori, la DRO a réalisé 80 enquêtes ayant débouché sur plus de 16,13 MDH de droits et taxes compromis.



Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Les efforts déployés en matière de lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants ont permis la saisie de 1,1 Tonne de résine de cannabis et des marchandises de contrebande d'une valeur estimative de 7,59 MDH et ce, hors moyens de transport.

L'engagement s'est poursuivi en matière de lutte contre la prolifération des sacs plastiques permettant la saisie de plus de 1,3 Tonne de ces produits.



Contrôle des voyageurs

Pour la seconde année consécutive, le flux des passagers a connu une augmentation de l'ordre de 190% à l'entrée et de 199% à la sortie par rapport à l'année 2021.

Les opérations de contrôles réalisés ont permis de collecter 17,6 MDH de droits et taxes et 6,6 MDH d'amendes. De plus, la contre-valeur des devises saisies a atteint 7,65 MDH.

Accompagnement des entreprises

En 2022, la DRO a assuré un accompagnement de proximité aux opérateurs économiques de la région. Ces actions ont abouti, entre autres, à la souscription de 04 demandes d'octroi du statut de l'OEA, dont deux sociétés ont reçu un avis favorable et signé la convention d'opérateur économique agréé.

Direction des Douanes du Port de Tanger-Méditerranée (DDPTM)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



648,5 MILLE
DUM souscrites



20,91 MMDH
Recettes douanières



11,71 MMDH
Recettes TVA



6,42 MMDH
Recettes TIC



99 %
des créances payées par voie électronique

OPÉRATION MARHABA 2022



700,6 MILLE
Passagers à l'entrée
650,9 MILLE
Passagers à la sortie



171,3 MILLE
Véhicules à l'entrée
145,4 MILLE
Véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



311,9 MDH
Droits et taxes compromis (contrôle a posteriori)



78,05 MDH
Droits et taxes perçus (contrôle immédiat)



562,2 MDH
Droits et taxes additionnels (contrôle de la valeur)

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS



6,1 TONNES
Résine de cannabis saisie



19 KG
Cocaïne saisie



2 MILLIONS
Comprimés psychotropes saisis

RESSOURCES HUMAINES



640
Agents



72 %
Agents de brigade



14 %
Femmes



20 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

L'année 2022 a été marquée par une évolution importante de l'activité de la DDPTM qui s'est traduite par une augmentation des recettes douanières de 17,49% par rapport à l'année 2021 atteignant ainsi près de 21 MMDH.

Les recettes liées à la TVA, les DD et la TIC ont atteint respectivement 8,6 MMDH, 11,7 MMDH et 6,4 MMDH.

En termes de volume, la DDPTM a traité 649,3 Mille DUM (y compris les régimes internes) contre 455,3 Mille en 2021 (+43%).

Par ailleurs, la DDPTM a enregistré un produit de la vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane s'élevant à 26,25 MDH.

Lutte contre la fraude commerciale

Les efforts consentis en matière de lutte contre la fraude commerciale ont abouti à plus de 480,1 MDH de droits et taxes suite aux redressements de la valeur.

En ce qui concerne le contrôle immédiat hors contrôle de la valeur (origine, espèce, poids, ...), le montant des droits et taxes additionnels perçus est de 60 MDH.

Pour ce qui est du contrôle a posteriori, les enquêteurs de la DDPTM ont mené 115 missions ayant donné lieu à un montant de droits et taxes compromis de 116,2 MDH.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Faisant face aux différentes tentatives d'exportation illicites de la résine de cannabis, la DDPTM a pu réaliser des saisies dépassant les 6 tonnes.



De plus, les agents douaniers au niveau de la DDPTM ont intercepté plus de 19 kg de cocaïne suite à deux opérations de contrôle dont l'une a porté sur 14 kg.

Quant aux saisies de comprimés psychotropes, elles ont atteint plus de 2 millions de comprimés.

Parmi les réalisations phares en terme de lutte contre la contrebande, il a été procédé à la saisie de 150 pièces d'articles en or mettant ainsi fin à une tentative d'importation illicite d'une valeur totale estimée à 570 mille DH.

Par ailleurs, le service de la DDPTM a mis en échec une tentative d'importation sans déclaration de plusieurs types de marchandises estimées à 25 MDH. Ces marchandises ont concerné des articles vestimentaires haut de gamme, des articles de bijouterie ainsi que des smartphones.



Contrôle des voyageurs

Après deux années impactées par les restrictions des voyages et des déplacements à l'étranger, la DDPTM a enregistré durant l'année 2022 une importante reprise de l'activité des voyageurs.

En effet, le mouvement transfrontalier des passagers durant l'année 2022 a enregistré 1 Million de passagers à l'entrée et 1 Million passagers à la sortie.

Ces évolutions ont été accompagnées par celles du transit des véhicules avec 272 mille véhicules à l'entrée (+336%) et 271 mille à la sortie (+473%).

Le montant des D&T perçus suite au contrôle des voyageurs est de 52,4 MDH tandis que le montant des amendes perçues est de 3,8 MDH. Le montant des devises non déclarées saisies est d'une valeur de 10,2 MDH.

Direction Régionale de Tanger Tétouan-Al-Hoceima (DRTTA)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



257 MILLE
DUM
souscrites



1,1 MDH
Recettes
douanières



691,2 MDH
Recettes
TVA

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



2,4 MILLIONS
2,5 MILLIONS

Passagers
à l'entrée
Passagers
à la sortie



3,6 MDH Droits et
taxes perçus
5,2 MDH Amendes
perçues



13,34 MDH
Contre-valeur
des devises
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE



119
Opérations de contrôle
a posteriori (CAP)



61 MDH
Droits et taxes perçus
(CAP)



21,1 MDH
Droits et taxes
et amendes
recouvrés (CAP)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFFIC ILLICITE



41
Affaires
de contrebande



25 MDH
Marchandises de
contrebande saisies
hors moyens de transport



940,7 KG Résine de
cannabis saisie
401 KG Kif en tiges saisi
1.821 Comprimés
psychotropes saisis

RESSOURCES HUMAINES



643
Agents



67 %
Agents de brigade



21 %
Femmes



25 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

En 2022, la DRTTA a enregistré 1,1 MMDH de recettes douanières, soit une hausse de 24% par rapport à l'année 2021. Cette performance est imputable en partie à l'activité de la Zone d'Activité Economique de FNI-DEQ (ZAEF) ayant généré un montant de 83 MDH de droits et taxes.

Par rubriques, les recettes de la TVA ont augmenté de 32% pour atteindre 693,7 MDH en 2022, et les recettes au titre des droits de douane ont connu une progression de 22% pour se situer à 246,7 MDH.

Le produit de la vente des marchandises saisies y compris les moyens de transport a atteint un montant de 17,5 MDH.

Lutte contre la fraude commerciale

Les efforts consentis en matière de lutte contre la sous-facturation se sont traduits, en 2022, par 35,5 MDH de recettes additionnelles. Le contrôle immédiat, quant-à-lui, a donné lieu à 2,7 MDH.

En matière de contrôle a posteriori, un montant de 61,1 MDH des droits et taxes compromis a été généré.

Lutte contre le trafic des marchandises illicites

Pour ce qui est de la lutte contre le trafic des marchandises illicites, les agents de la DRTTA ont procédé, en coordination avec ceux de la DDPTM, à la saisie de plus de 4.4 Millions de cigarettes non déclarées et non homologuées au Maroc, d'une valeur globale de 8,9 MDH.

Par ailleurs, une importante quantité de cocaïne (67 kg) a été saisie au niveau du port de Tanger. Cette marchandise était dissimulée dans une cachette aménagée d'un véhicule utilitaire immatriculé à l'étranger en provenance d'Europe.

Toujours en matière de lutte contre le trafic des marchandises prohibées, des agents relevant de la brigade de Bab Sebta, en collaboration avec les éléments de la police ont déjoué une tentative d'exportation de 62,8 kg de Chira.

Facilitation et accompagnement des sociétés

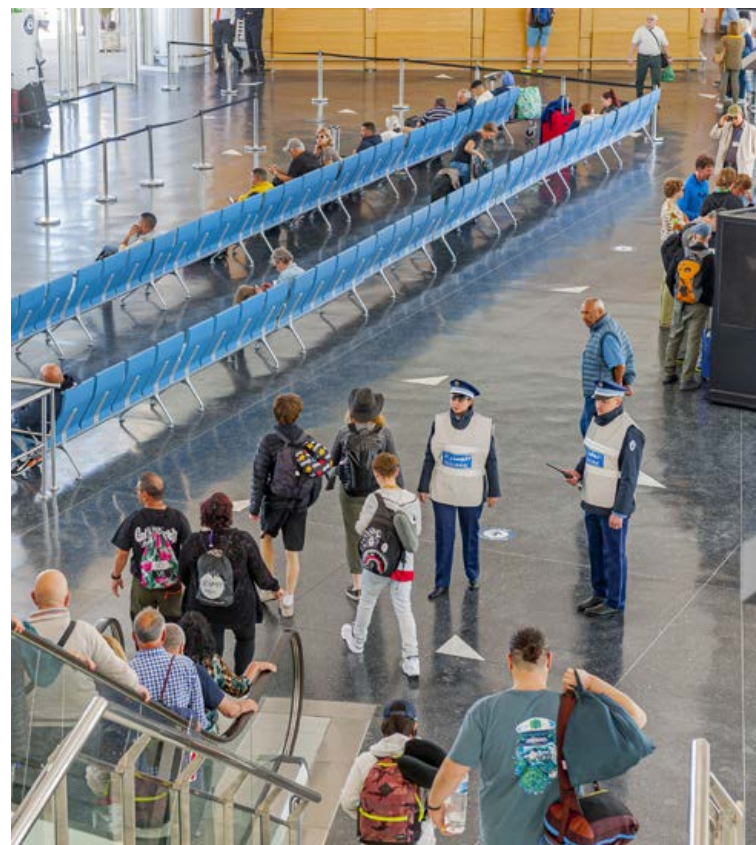
En termes de facilités accordées aux opérateurs économiques, la DRTTA a traité 25 demandes de cautionnement sur engagement des entreprises exportatrices installées dans la Zone d'Accélération Industrielle de Tanger (ZAIT) et 50 demandes relatives à celles de la Zone d'Activité Economique de Fnideq (ZAEF). L'examen de ces documents a donné lieu à l'octroi de 60 accords dont 49 à la ZAEF et 11 accords à la ZAIT.

Au niveau de l'accompagnement des entreprises, le service régional a réussi à faire adhérer 313 sociétés à la plateforme Diw@nati. Le service a aussi amélioré le délai moyen de traitement des requêtes (1,5 jour), tout en assurant une meilleure qualité des réponses adressées aux clients-usagers.

Reprise progressive de l'activité des voyageurs

En 2022, le flux des voyageurs (y compris les rotations des frontaliers à partir et vers le préside de Sebta) a triplé pour atteindre presque 5 millions de passagers contre 1,4 million en 2021. Cette évolution est attribuable à la réouverture du poste de Bab Sebta depuis le 17/05/2022 et la reprise de l'activité des voyageurs au niveau des frontières aériennes et portuaires durant l'année 2022.

Le montant des droits et taxes perçus a triplé, passant de 1,1 MDH en 2021 à 3,6 MDH en 2022. Celui des amendes a quintuplé, passant de 1 MDH à 5,2 MDH. En outre, les services douaniers de la DRTTA ont saisi l'équivalent de 13,45 MDH en devises, contre 5,53 MDH en 2021 dont la majorité (58%) à Bab Sebta.



Direction Régionale de Rabat Salé-Kénitra (DRRSK)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



92 MILLE
DUM
souscrites



439 MDH
Recettes
douanières



76 MDH
Recettes suite
au dédouanement
de véhicules

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE



6 MILLE
DUM à l'export



54 MILLE
DUM à l'import

FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT



8 Sociétés
nouvellement
accompagnées
(GRC-Entreprises)



166 Requêtes traitées
1,4 JOUR Délai moyen
de réponse



2 Renouvellements
d'agrément OEA

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



55 Opérations
de contrôle réalisées



15 MDH
Recettes perçues
(contrôle a posteriori)



10,3 MDH
Suite aux infractions
de change
(CAP)

RESSOURCES HUMAINES



389
Agents



54 %
Agents de brigade



35 %
Femmes



24 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

En 2022, les recettes collectées par la DRRSK ont progressé de 17% pour atteindre 439 MDH.

Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes liées à la TVA qui ont atteint 170 MDH, soit une évolution de 21% par rapport à l'année 2021, tandis que les recettes de la TIC, ont enregistré une augmentation de 13% avec 66 MDH.

Par ailleurs, le produit de la vente des marchandises saisies a enregistré une performance exceptionnelle de l'ordre de 14,02 MDH, soit une évolution de 205% par rapport à l'année écoulée et ce, suite à l'organisation régulière d'opérations de vente.

Lutte contre la fraude commerciale et la contrebande

Les efforts consentis en matière de lutte contre la fraude se sont traduits principalement par des recettes additionnelles de l'ordre de 14,93 MDH de droits et taxes suite au contrôle a posteriori, soit une hausse de 67% par rapport à l'année 2021.

En matière de lutte contre la contrebande, les efforts de la DRRSK se sont traduits notamment par la saisie de marchandises estimées à 5 MDH, hors moyens de transport.

Dédouanement des voitures

Près de 1500 déclarations occasionnelles relatives aux véhicules d'occasion ont été enregistrées au niveau des bureaux de la DRRSK marquant une évolution de 22% en nombre et 5% en valeur par rapport à l'année 2021, et générant 75,71 MDH de recettes.



Facilitation et accompagnement

Dans le cadre des efforts visant l'accompagnement des opérateurs économiques de la région, la DRRSK a assuré un suivi de proximité au profit des sociétés installées dans la région.

Dans le même sillage, trois décisions de facilités de caution ont été accordées à des sociétés installées dans la ZAI de Kénitra.

Quant au flux des acquits à caution de transit au niveau des zones d'accélération industrielle de la région (Kénitra, Technopolis et Bouknadel), une évolution importante entre 2021 et 2022 a été enregistrée en termes de nombre de DUM (51%) et de valeur (42%).

Par ailleurs, afin de promouvoir la plateforme Diw@nati, la DRRSK a organisé, durant la période allant de février jusqu'à mi-avril 2022, une campagne au profit des opérateurs économiques de la région.

Contrôle des voyageurs

En 2022, le flux des voyageurs ayant transité par l'aéroport de Rabat-Salé s'est accru de 81% par rapport à 2021, passant de 464 Mille à 840 Mille passagers. Ainsi, le contrôle de ces passagers a permis de collecter 720 Mille DH de droits et taxes et 100 Mille DH d'amendes.



Direction Régionale de Fès Meknès (DRFM)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



3,3 MILLE
DUM
souscrites



208,41 MDH
Recettes
douanières



136,4 MDH
Recettes
TIC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



1,20 MDH
Droits et taxes
compromis
(contrôle a posteriori)



325 MILLE DH
Droits et taxes
additionnels
(contrôle de la valeur)



2,83 MDH
Valeur totale des
marchandises de
contrebande saisies

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



437 MILLE DH
Droits et taxes
perçus



617 MILLE DH
Amendes



2,3 MDH
Contre-valeur de
devises saisies

RESSOURCES HUMAINES



278
Agents



58%
Agents de brigade



31%
Femmes



34%
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

En 2022, les recettes douanières perçues par la DRFM ont atteint 208,4 MDH dont 65% au titre de la TIC, soit 136,4 MDH.

Les recettes issues de la TVA ont atteint un montant de 29,8 MDH tandis que les droits de douane ont été de 22,4 MDH.

Le volume de l'activité commerciale a connu une augmentation de 10% atteignant ainsi 3.297 DUM, tous régimes confondus.

Par ailleurs, les recettes issues des opérations de dédouanement des véhicules, ont atteint 50,94 MDH.

Lutte contre la fraude commerciale

Le contrôle de la valeur a permis de percevoir 325 Mille DH de droits et taxes additionnels.

En matière de contrôle a posteriori, la DRFM a mené 32 missions qui se sont soldées par la génération de 1,20 MDH de droits et taxes compromis et 5,17 MDH d'amendes (infractions douanières et de change).

Lutte contre le trafic des marchandises prohibées

Les efforts consentis par les brigades de la DRFM en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants se sont traduits, en 2022, par la réalisation de 2 affaires importantes :



- saisie de 648 Kg de Kif en tiges, 15 Kg de Chira et 130 kg de Tabac en feuilles.

- saisie de stupéfiants d'une valeur de 1,75 MDH sous forme de 1.623 Kg de Kif moulu, 79 Kg de Kif en tiges, 25 Kg de tabac moulu et 20 Kg de Tabac en feuilles.

Parallèlement, la DRFM a procédé, en collaboration avec la DGSN, à la saisie de 5.226 Kg de sacs en plastique prohibés et ce, suite à une opération de perquisition dans un garage situé à Fès.

Dans le même registre, une autre saisie de 4.217 Kg de sacs en plastique prohibés et 992 Kg de plastique en granulés a été opérée à bord d'un camion sur la route nationale Fès-Meknès.



Contrôle des voyageurs

La DRFM multiplie les efforts pour assurer un traitement particulier aux voyageurs au niveau de l'aéroport Fès Saïss et ce, en conciliant facilité, fluidité et optimisation du contrôle.

A cet effet, le montant des droits et taxes perçus suite au contrôle des voyageurs a été de l'ordre de 437 Mille DH. La contrevaletur des devises saisies est estimée à 2,3 MDH.

Les contrôles de voyageurs menés ont permis la saisie de marchandises non déclarées d'une valeur de 500 mille DH. Il s'agit notamment de Smartphones, tablettes et produits cosmétiques.

Direction des Douanes du Port de Casablanca (DDPC)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



209 MILLE
DUM souscrites



11H 41MIN
Délai de dédouanement
à l'Import



92 %
Créances payées
par voie électronique



44,52 MMDH
Recettes
douanières



7,3 MMDH
Recettes
Droits de Douane



34,2 MMDH
Recettes
TVA

GESTION DU CONTENTIEUX



6 781 Affaires
contentieuses
constatées dont
5 500 à l'import



89 %
Affaires réglées
par voie
transactionnelle



102 MDH
Amendes
transactionnelles

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



139 MILLE
Opérations de scannage



1,5 MMDH
Recettes additionnelles
(contrôle de la valeur)



80,11 MDH
Droits et taxes compromis
(contrôle a posteriori)



36 MDH
Amendes constatées
(CAP)

ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS



65 MDH
Remboursement
Drawback



828
Requêtes traitées



1,2 JOUR
Délai moyen de trait-
ement des requêtes

RESSOURCES HUMAINES



513
Agents



54 %
Agents de brigade



27 %
Femmes



46 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

La DDPG a collecté 44 MMDH de recettes douanières en 2022, en hausse de 14% par rapport à 2021. Elle conserve ainsi sa position de première Direction pourvoyeuse de recettes représentant plus du tiers des recettes globales de l'ADII.

Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes de la TVA et des droits de douane qui ont respectivement augmenté de 19% et 15%.

Lutte contre la fraude

Durant l'année 2022, le contrôle de la valeur a généré 1,57 MMDH au Port de Casablanca.

De même, le contrôle a priori a permis de cibler 154 lots à risque potentiel ayant engendré des redressements de valeur de l'ordre de 15 MDH et des droits et taxes supplémentaires de 6 MDH.

En outre, la DDPG a veillé à un suivi rigoureux des opérations réalisées sous RED. A ce titre, il a été procédé à plusieurs actions de contrôle des comptes RED, ayant abouti à la constatation d'infractions d'abus de régime à l'encontre de certaines sociétés pour un montant de 58 MDH de droits et taxes compromis.

Gestion des conteneurs en souffrance

Suite à la nouvelle procédure adoptée en partenariat avec l'APRAM, une opération d'assainissement de 1449 conteneurs en souffrance a été lancée au niveau du port de Casablanca. Ainsi, la mobilisation des équipes relevant des différents ordonnancements a permis d'atteindre un taux de traitement du passif de l'ordre de 59%.

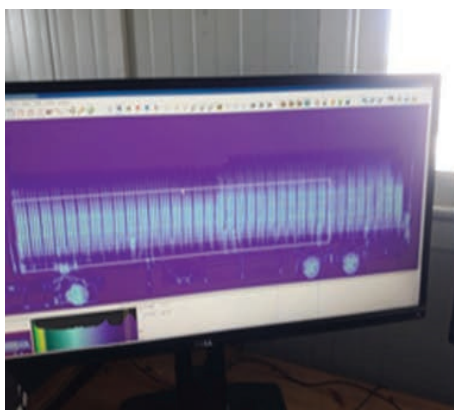
Accompagnement de l'entreprise

La DDPG poursuit son engagement en matière d'accompagnement des entreprises. Ainsi, 21 sociétés ont bénéficié en 2022 d'un programme de visite et d'échanges dans le cadre du traitement de leurs dossiers de renouvellement d'agréments d'OEA.

De plus, la DDPG continue de promouvoir le produit Diw@nati auprès des sociétés opérant en douane en les informant des nouveautés à même de faciliter le suivi de leurs opérations douanières.

Lutte contre le trafic des stupéfiants

Les efforts déployés par la brigade scanners et lutte contre les stupéfiants ont permis la mise en échec de deux opérations d'exportation de 3,6 tonnes de résine de cannabis, mettant ainsi à nu un nouveau mode opératoire de trafic des stupéfiants utilisant des boîtes de conserves.



Direction Régionale de Casablanca-Settat (DRCS)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



466 MILLE
DUM souscrites



41 MMDH
Recettes
douanières



17,68 MMDH
Recettes TIC



17,68 MMDH
Recettes TVA



2,92 MMDH
Recettes
Droits de Douane



28 MMDH
Droits et taxes compromis
(contrôle a posteriori)

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



3,7 MILLIONS
Passagers
à l'arrivée



3,5 MILLIONS
Passagers
au départ



5,9 MDH
Droits et
taxes perçus

GESTION DE LA RELATION CLIENT



1,5 JOUR
Délai de traitement
des requêtes



533 Nouveaux
comptes Diw@nati
validés



112
Sociétés
accompagnées

RESSOURCES HUMAINES



962
Agents



60 %
Agents de brigade



27 %
Femmes



28 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

En 2022, les recettes se sont élevées à 41 MMDH, soit une progression de 22% par rapport à l'année 2021.

Cette croissance est tirée principalement par la TVA, progressant de 34%, par rapport à l'année 2021, pour atteindre 17,7 MMDH, au même niveau que la TIC. Cette dernière rubrique a, quant à elle, progressé de 6% et a permis à la DRCS de maintenir sa position de principal pourvoyeur national de la TIC, avec une contribution de 57%.

S'agissant des recettes de droits de douane, une évolution remarquable de 19% a été enregistrée par rapport à 2021, avec un montant global de 3 MMDH.

Lutte contre la fraude commerciale

En 2022, le montant des redressements de la valeur a atteint près de 1,2 MMDH avec près de 311 MDH de droits et taxes compromis.

En outre, les efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la contrebande se sont soldés par plus de 30 interventions donnant lieu à la saisie de marchandises d'une valeur estimative de 24 MDH.

S'agissant du contrôle a posteriori, 204 opérations de contrôle ont été réalisées donnant lieu à 60 MDH de droits et taxes compromis en sus de 34 MDH relevés suite aux infractions relatives aux RED ou fausses déclarations d'origine.

Contentieux relatif aux MEAD

Le nombre total d'affaires constatées en 2022 est de 472, avec un taux de règlement transactionnel de 80%. Le montant des amendes recouvrées a grimpé de 377% par rapport à l'année précédente, avec un montant de 10 MDH, incluant les affaires sous RED.

Par ailleurs, les efforts engagés par la DRCS ont permis de redresser 7 892 DUM, engendrant un montant additionnel de 559 MDH en termes de valeur et 199 MDH en termes de droits et taxes.

En parallèle à ces activités, la quantité des marchandises détruites s'est élevée à 237 Mille kilogrammes, avec une augmentation de 145% par rapport à 2021.

Contrôle des voyageurs

Le flux des passagers transitant par la région en 2022 a connu une augmentation de l'ordre de 89% à l'entrée et de 61% à la sortie par rapport à l'année 2021, ayant permis la perception de 5,9 MDH de droits et taxes et une contre-valeur de 5 MDH de devises saisies.

Gestion de la relation client et accompagnement des entreprises

La DRCS a poursuivi l'entretien de sa relation de proximité avec ses clients via diverses initiatives et actions de suivi, de sensibilisation et de promotion des produits de l'Administration. Ainsi, l'année 2022 a connu l'animation de 9 tables rondes et 26 rencontres avec les partenaires. Dans le même sillage, 112 entreprises ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et 533 nouveaux comptes Diw@nati ont été créés.



Direction Interrégionale du Centre-Sud (DICS)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



24,2 MILLE
DUM souscrites,
dont **62%** à l'export



15,2 MMDH
Recettes
douanières



8,57 MMDH Recettes TVA
4,9 MMDH Recettes TIC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE



5,28 MDH
Recettes
additionnelles
(contrôle de la valeur)



116 MDH
Droits et taxes
compromis
(contrôle a posteriori)



5 MDH
Marchandises
saisies

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



4,5 MILLIONS
Passagers



1,8 MDH
Droits et taxes
perçus



8,95 MDH
Contre-valeur des
devises saisies



2,45 MDH
Amendes recouvrées

RESSOURCES HUMAINES



416
Agents



66 %
Agents de brigade



25 %
Femmes



37 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

L'activité de la DICS a poursuivi sa hausse en 2022 avec une augmentation de près de 9% en nombre de DUM et de 75% en termes de valeur (259 MMDH contre 147,7 MMDH en 2021).

Cette évolution est principalement imputable à la croissance des importations des produits chimiques (+158%), des combustibles minéraux et des produits pétroliers (+113%), des céréales (+93%) et des engrais (+73%).

Sur le plan des recettes, la DICS a perçu 15,2 MMDH en 2022, en hausse de 30% par rapport à 2021 et représentant plus de 11% des recettes douanières nationales. Cette réalisation est attribuée, en grande partie, à une augmentation de 74% des recettes au titre de la TVA.

Les recettes collectées suite au redressement de la valeur ont également progressé de 65% pour atteindre 5,3 MDH en 2022.

Lutte contre la contrebande

Les efforts déployés par la DICS ont permis de réaliser de nombreuses affaires dont la valeur estimative des marchandises saisies a totalisé 5 MDH contre 3,9 MDH en 2021, ce qui représente une croissance de 30%. Parmi les affaires les plus remarquables, il y a lieu de citer la saisie de 20,3 tonnes de friperie.



Contrôle des voyageurs

En 2022, le flux des voyageurs a triplé, passant de 1,5 à 4,5 millions passagers. Cette évolution est attribuable à la reprise post-Covid du trafic aérien à partir du 7 février 2022.



Le montant des droits et taxes perçus est passé à 1,8 MDH, en progression de 80% par rapport à 2021 et générant plus de 2,45 MDH d'amendes.

Hormis les devises saisies qui ont atteint 8,95 MDH, le contrôle de voyageurs a permis l'interception d'articles précieux de bijouterie totalisant une valeur d'environ 94 000 € (montres et bijoux haut de gamme...).

Garantie des métaux précieux

L'année 2022 a également été marquée par une évolution à la hausse de l'activité de garantie des métaux précieux avec une recette de 2,25 MDH contre 1,96 MDH en 2021, soit une croissance de 14,8%. Cette réalisation a été générée par la souscription de 17 DUM à l'import pour une valeur totale de 6,79 MDH et un poids de 938 Kg.

En ce qui concerne les articles fabriqués localement, le service de garantie relevant de la DICS a traité 153 déclarations (D19) contre 113 en 2021 et effectué 37 402 opérations de marquage contre 15 786 en 2021, soit une hausse de 36%.

Accompagnement des entreprises

La DICS a renforcé sa politique proactive d'accompagnement des opérateurs économiques de la région en répondant à leurs besoins d'information et en offrant un service de proximité basé sur une relation de confiance durable.

Dans ce cadre, 34 entreprises ont bénéficié d'actions d'accompagnement personnalisé dont 15 pour l'obtention du statut de l'exportateur agréé.

Direction Interrégionale d'Agadir (DIA)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



44,5 MILLE
DUM
souscrites



3,18 MMDH
Recettes
douanières



2 MMDH
Recettes
TVA

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE



6,74 TONNES
Stupéfiants saisis



21,45 MDH
Marchandises
saisies



28 MILLIONS
Unités de cigarettes
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



39,35 MDH
Droits et taxes redressés
(Contrôle de la valeur)



36 MDH
Droits et taxes compromis
(Contrôle a posteriori)



1 598
Affaires contentieuses
constatées



24,93 MDH
Amendes
recouvrées

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



1,78 MILLIONS
Passagers



900 MILLE DH
Droits et
taxes perçus



4,9 MDH
Contre-valeur
des devises saisies

RESSOURCES HUMAINES



273
Agents



68 %
Agents de brigade



19 %
Femmes



27 %
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Représentées principalement par les recettes de la TVA (65%), suivies de la TIC (21%) et des droits de Douane (6%), les recettes douanières globales encaissées par la DIA au titre de l'exercice 2022 ont, pour la première fois, dépassé la barre de 3 MMDH, en hausse de 13% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est attribuée à l'augmentation des droits de Douane et des recettes relatives à la TVA, réalisant des taux de croissance respectifs de 39% et 33%.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Les efforts des équipes de la DIA ont été couronnés par la réalisation d'affaires remarquables dans le cadre de la lutte contre la contrebande, ayant permis la saisie de marchandises d'une valeur estimative de 21,45 MDH.

Ces affaires ont porté notamment sur la saisie de plus de 2,8 millions d'unités de cigarettes, 6,74 Tonnes de stupéfiants, 8,74 tonnes de sacs en plastique prohibés et de 0,77 Tonne de Muassel.



Contrôle des voyageurs

En 2022, les aéroports d'Agadir Al Massira, Guelmim et Tan-Tan ont traité près de 1,8 million de passagers, enregistrant une évolution de +188% par rapport à l'année précédente.

Les efforts consentis par les équipes de la DIA pour le contrôle des passagers ont abouti à la saisie de devises d'une contrevaleur de 4,9 MDH contre 3,43 MDH en 2021. Une partie de ces devises concerne 2,5 kg de pièces de monnaie en or (Louis d'or) et 4,8 kg de pièces en argent d'une valeur totale de 1,21 MDH.

Garantie des métaux précieux



Disposant d'une compétence territoriale qui s'étale sur 4 régions administratives (Souss Massa, Guelmim Oued Noun, Laâyoune Sakia El Hamra et Dakhla Oued Eddahab), le bureau de la garantie d'Agadir a traité 1,63 tonne de métaux précieux et d'ouvrages en argent produits localement, soit une augmentation de 69% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les opérations d'importation, le service douanier a traité 3,75 tonnes d'ouvrages en argent importés, soit une augmentation de 90% par rapport à l'année écoulée.

Par ailleurs, le service a procédé au traitement de 447 dossiers dans le cadre de l'enregistrement des commerçants et négociants en pierres et métaux précieux, suite à la publication de la circulaire n°6322/214 du 04.05.2022, ayant pour objet l'enregistrement des commerçants et négociants en pierres et métaux précieux et les commerçants d'antiquités ou d'œuvres d'art.

Direction Interrégionale du Sud (DIS)



DÉDOUANEMENT ET RECETTES



34 MILLE
DUM
souscrites



1,2 MMDH
Recettes
douanières



644 MDH Recettes TVA
11,6 MDH Recettes TIC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE TRAFIC ILLICITE



617,6 MDH
Droits et taxes
perçus (contrôle
de la valeur)



6,6 TONNES
Chira saisies



6 938
Comprimés
psychotropes
saisis

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



458,7 MILLE
Passagers



1,43 MDH
Droits et taxes
perçus

RESSOURCES HUMAINES



193
Agents



59%
Agents de brigade



12%
Femmes



28%
Cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Les recettes douanières collectées par la DIS se sont situées à 1,2 MMDH, enregistrant une progression de 12% par rapport à l'exercice 2021.

Ces recettes sont constituées principalement de la TVA avec une contribution de 54% (645,05 MDH), suivie des droits de douane (41,6%) relatifs aux importations des machines, engins et appareils, les produits de manufacture, les produits textiles et le thé.

La TIC n'a représenté que 0,97% des droits et taxes perçus avec un montant de 11,6 MDH.

En termes de déclarations d'importation, l'année 2022 a connu l'enregistrement de 4 708 DUM d'une valeur globale de 11,47 MMDH.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

La vigilance et les efforts déployés par le service douanier au poste frontière d'El Querguarate ont permis la réalisation de plusieurs affaires de saisies de stupéfiants. Ces affaires ont porté notamment sur la saisie de 6,6 tonnes de Chira, soigneusement dissimulées dans des produits déclarés à l'exportation et à destination des pays sub-sahariens. D'autres opérations, réalisées en coordination avec les autres corps, ont porté sur la saisie de 33,8 tonnes de Chira, 553,36 mille paquets de cigarettes, 16,7 tonnes de Muassel et 6 938 comprimés psychotropes.



Contrôle des voyageurs

L'activité aéroportuaire de la DIS a enregistré une nette reprise par rapport aux deux dernières années, notamment en termes de flux des voyageurs qui a atteint 458,7 mille passagers contre 367 mille en 2021, soit une hausse de 25%.

Aussi, les contrôles effectués par les équipes de la DIS ont-ils permis le recouvrement de 1,43 MDH de droits et taxes et 3 MDH d'amendes.

Renforcement des compétences

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan régional de formation au titre de l'exercice 2022, la DIS a organisé 18 sessions de formation au profit de 193 agents, ce qui s'est traduit par l'atteinte d'une durée moyenne de formation continue suivie de 3,9 jours/agent. Cette réalisation explique l'importance réservée à la formation au niveau de cette région.